



Afin de mettre en œuvre de manière opérationnelle cette stratégie, un programme pluriannuel d'actions cohérentes, planifiées, concertées, a été élaboré : le Contrat Territorial Croult-Enghien-Vieille Mer.

Ce contrat souscrit entre 12 maîtres d'ouvrage porteurs d'actions et un financeur, l'agence de l'eau Seine-Normandie, permet d'avoir une vision d'ensemble des travaux engagés sur le territoire du SAGE et témoigne de la volonté collective de préserver la ressource en eau, de promouvoir une utilisation responsable de cette ressource précieuse et de s'adapter aux défis posés par le changement climatique.

Ainsi, 12 signataires et l'agence de l'eau Seine-Normandie se sont réunis le 21 septembre 2023 pour signer le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer : **Métropole du Grand Paris, Département de la Seine-Saint-Denis, SIAH Croult et Petit Rosne, SIARE, EPT Grand Paris Grand Est, EPT Plaine Commune, EPT Paris Terres d'Envol, Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, Communauté d'Agglomération Val Parisis, Grand Paris Aménagement, et la Ville d'Enghien-les-Bains**. Cette diversité de partenaires démontre la nécessité d'une approche globale et inclusive pour résoudre les problèmes liés à l'eau sur le territoire.



Photographie des élus/directeur, représentant des structures signataires du contrat (de gauche à droite) :

**Vincent Graffin** – AESN / **Jean-Michel Bluteau** - EPT Grand Paris Grand Est / **Armand Koestel** - Grand Paris Aménagement / **Patrice Konieczny** -EPT Plaine Commune / **Philippe Sueur**, mairie d'Enghien-les-Bains et Communauté d'agglomération Plaine Vallée / **Eddy Thoreau** -Communauté d'agglomération Roissy Pays de France / **Benoit Jimenez**, SIAH et Commission Locale de l'Eau / **Aïssa Sago** - EPT Paris Terres d'Envol / **Belaïde Bedreddine**- Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis / **Jean-Pierre Enjalbert** -SIARE.

Les élus de la Métropole du Grand Paris et de Val Parisis, signataires du contrat, n'ont pas pu être présents ce jour.

Ces acteurs se sont engagés à réaliser 116 actions, pour un montant estimé à plus de 100 millions d'euros (HT), autour de trois grands axes :

1. **La gestion des eaux pluviales à la source** : répondre aux défis de désimperméabiliser et de végétaliser les villes, de gérer les eaux pluviales à la source pour faire face aux phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations et les sécheresses.

2. **La protection des écosystèmes naturels, aquatiques et humides** : préserver les écosystèmes aquatiques fragiles tels que les cours d'eau et zones humides en mettant en place des mesures de conservation et de restauration.
3. **La fiabilisation des systèmes d'assainissement** : diminuer les rejets polluants aux milieux naturels en mettant en conformité les branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Le Contrat Territorial Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer est une étape importante, marquant un tournant crucial dans la manière dont les acteurs du territoire abordent les enjeux de l'eau et du climat. Il démontre que l'engagement collectif est essentiel pour mettre en œuvre des actions concrètes, concertées et ambitieuses pour atteindre nos objectifs de préservation et de protection de la ressource en eau fixés par le SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer.

Pour de plus amples informations sur le Contrat Eau et Climat et pour consulter son contenu, veuillez visiter le site du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer : <https://www.sage-cevm.fr/>

**Contacts :**

Aline GIRARD, Animatrice du SAGE Croult-Enghien-Vieille Mer

Tél : 01 30 11 16 80 – Email : [aline.girard@sage-cevm.fr](mailto:aline.girard@sage-cevm.fr)

Jeanne MULLER, Animatrice du Contrat Eau et Climat Croult-Enghien-Vieille Mer

Tél : 01 30 11 15 35 – Email : [jeanne.muller@sage-cevm.fr](mailto:jeanne.muller@sage-cevm.fr)

Communication agence de l'eau Seine-Normandie, Isabelle Dumont

Tél : 01 41 20 16 59 – Email : [dumont.isabelle@aesn.fr](mailto:dumont.isabelle@aesn.fr)